



REGLEMENT DU CONCOURS DE LA CHANSON


LO CAMIN DEL SOL

25 Mai 2016

AVENANT

Déclarée en Préfecture de Carcassonne sous le n°W111002803

Article 1 : Conditions Générales

- a) L'association Lo Camin Del Sol dont le siège est 9 Rue Sénateur Emile Roux 11100 NARBONNE, déclarée en Préfecture de Carcassonne le 25 novembre 2011 sous le n°W111002803 organise le concours de sa chanson pour les enfants et jeunes gravement malades en rémission de France et de Métropole. Il s'agit d'un jeu gratuit et sans obligation d'achat.
- b) Le présent règlement du jeu est déposé en l'étude MVB de Maître Romain BRUGNET, Huissier de Justice associé au sein de la SELARL MVB dont le siège est situé 47 Boulevard Jean Jaurès BP 62 11000 CARCASSONNE.
- c) Le présent règlement du jeu est librement consultable :
 - Sur simple demande écrite à : l'étude MVB de Maître Romain BRUGNET 47 Boulevard Jean Jaurès BP 62 11000 CARCASSONNE ou à Lo Camin Del Sol 9 Rue Sénateur Emile Roux 11100 NARBONNE.
 - Le site web de l'association : www.locamindelsol.fr
 - ou la page  acebook.
- d) Le concours, avec obligation d'inscription, de signature, et d'une autorisation parentale pour les mineurs (annexe jointe au concours) est ouvert :
 - aux jeunes de 0 à 25 ans, malades, en rémission ou porteurs d'un handicap, ainsi qu'à leurs frères , sœurs et parents ,
 - aux parents, frères et sœurs d'un enfant décédé.

Article 2 : Inscription

L'inscription se fait par les services de communication de pédiatrie, d'onco-pédiatrie, des Centres Hospitaliers de France et des entres accueillant des enfants gravement malades ou handicapés.

Le dossier d'inscription est à retirer sur le site www.locamindelsol.fr à compter du 25 mai 2016.

Article 3 : Modalités de Concours

La participation à ce concours consiste à rédiger le texte d'une chanson éventuellement chantée, accompagnée d'une mélodie ou d'un accompagnement instrumental. Si tel est le cas, la durée devra être comprise entre 1,30 et 2,30 minutes.

Les critères de sélection seront :

- La qualité du texte et de la musique
- La langue Française

- Le participant pourra s'inspirer de son vécu, ses rêves, ses participations aux actions de Lo Camin Del Sol avec un rythme « ensoleillé ».
- La réalisation de la chanson sera faite sous la direction de Michael JONES, parrain de l'association.

La transmission du texte ou de la chanson créée, fait sur le support de son choix, clés USB, disque, enregistrement audio ou vidéo sera adressé :

- par courrier recommandé avec accusé de réception ou apporté contre signature à Lo Camin Del Sol 9 Rue Sénateur Emile Roux 11100 NARBONNE
- par support numérique selon le poids MP3, MPEG ou WAVE soit par mail, ou par wetransfer à l'adresse mail locamindelsolconcours@gmail.com.

Article 4 : Prix et Récompenses

Le jury désignera et classera les 30 gagnants afin de leur attribuer les lots suivants :

- Gagnant 1 : participera à l'enregistrement de la chanson + 1 place au concert de l'artiste de son choix dont le concert aura lieu en France d'une valeur de 45 €. Si ex aequo, mêmes lots aux deux gagnants.
- Gagnant 2 : 1 baptême de l'air d'une valeur de 100 €.
- Gagnant 3 : 2 places dans un restaurant d'un Chef Etoilé d'une valeur de 80 €.
- Gagnant 4 : 2 place pour le Marineland (1 adulte / 1 enfant) d'une valeur de 71 €.
- Gagnant 5 : 1 boîte Smartbox d'une valeur de 50 €.
- Gagnant 6 : 1 lecteur de DVD d'une valeur de 40 €.
- Gagnant 7 : 1 appareil photo d'une valeur de 35 €.
- Gagnants 1 à 10 : en groupe, aller à un concert d'un festival en France (place d'une valeur de 40 €) à l'été 2020.
- Gagnants 11 à 30 : divers lots offerts par les partenaires d'une valeur variant de 10 à 35 €.

Lo Camin Del Sol se réserve le droit de modifier ou remplacer certains lots.

Les prix seront acceptés tels qu'ils sont annoncés. Aucun changement (de date, de prix...) pour quelque raison que ce soit, ne pourra être demandé par les gagnants.

Il est précisé que Lo Camin Del Sol, organisatrice du concours ne fournira aucune prestation ni garantie, le gain consistant uniquement en la remise et/ou l'envoi postal des prix prévus ci-dessus.

Les gagnants seront contactés par l'association pour une confirmation de leur gain dans les 30 jours suivant la délibération, sur la base des coordonnées figurant sur le bulletin d'inscription.

Chaque gagnant devra confirmer l'acceptation de son gain à l'association ainsi que ses coordonnées postales.

A défaut d'une acceptation et d'une confirmation expresse de son gain et de ses coordonnées dans les 30 (trente) jours suivant la première prise de contact par l'association après le concours, le silence du gagnant vaudra renonciation pure et simple à son gain, lequel sera automatiquement attribué à 1 (un) gagnant suppléant, choisi par le jury.

Article 5 : Calendrier du Concours

Date limite d'inscription au concours : 30 décembre 2018

Date limite d'envoi des paroles et/ou musique : 30 janvier 2019

Réunion jury et sélection des chansons : 01 février 2019 – 08 février 2019 – 15 février 2019

Délibération : 01 mars 2019

Mise en ligne des résultats : 09 mars 2019

Cérémonie de remise des prix : 09 mars 2019

L'association se réserve le droit de modifier les dates précitées.

Article 6 : Composition du Jury

Michael JONES : parrain de l'association

Un professionnel de la musique
Deux membres fondateurs élus au bureau de Lo Camin Del Sol
Un membre actif de Lo Camin Del Sol
Un représentant des partenaires du projet

Article 7 : Droits d'Auteur

L'œuvre sélectionnée doit être libre de droit. Les droits d'auteur, compositeur, arrangement et d'édition sont cédés dans leur totalité à l'association Lo Camin Del Sol.

Tous les participants autorisent par avance et sans conditions Lo Camin Del Sol à éditer la chanson créée sur une ou plusieurs compilations musicales.

Article 8 : Droits à l'Image

Tout participant au concours, à l'enregistrement, prises d'images, captation vidéo ou photographies devront remplir et joindre l'attestation de droit à l'image annexée au règlement du concours. Pour les mineurs, une autorisation parentale devra être jointe.

Article 9 : Organisation des Enregistrements

L'association s'engage à financer l'enregistrement de la chanson en studio.

Article 10 : Acceptation du Règlement

Le simple fait de participer à ce jeu-concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement et de l'arbitrage des sociétés organisatrices pour les cas prévus et non prévus.

En cas de réclamations, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises à l'association au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter du jour de l'annonce des résultats.

En cas de différence entre la version du règlement déposée chez l'huissier et la version du règlement envoyée à toute personne qui en fait la demande, c'est la version déposée chez l'huissier qui prévaudra dans tous les cas. De même, la version déposée chez l'huissier fait foi face aux informations divulguées sur tout support et en contrariété avec le présent règlement.



DROIT A L'IMAGE
REGLEMENT DU CONCOURS DE LA CHANSON
LO CAMIN DEL SOL

25 Mai 2016

Déclarée en Préfecture de Carcassonne sous le n° W111002803

Participant

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Pour participant mineur :

Nom et Prénom du Responsable Légal :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Adresse du service de l'hôpital et ville où le participant est ou a été soigné :

Autorisation parentale pour les participants mineurs :

Je soussigné Nom..... Prénom.....

Responsable légale de l'enfant :

Déclare autoriser :

-Tous enregistrements, prises d'images, captation vidéo ou photographies
- Que mon enfant soit pris en photo/filmé dans le cadre de toute manifestation organisée par l'association Lo Camin Del Sol

J'accepte tout enregistrement, prises d'images, captation vidéo ou photographies de mon enfant, et autorise expressément l'association ci-dessus :

- ...A fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies et/ou vidéos réalisées directement ou indirectement dans cadre de ses manifestations et notamment de son jeu concours. Les vidéos et photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, etc...) et intégrées à tout autre matériel (photographies, dessin, illustrations, peinture, vidéo, animations, etc...) connus et à venir.
- A utiliser gracieusement mon nom et image ou celui et celle de mon enfant, pour toute action publicitaire et de communication commerciale, publicitaire et promotionnelle. Les photographies et vidéos pourront être exploitées pour tout usage y compris commercial, dans le monde entier et dans tous les domaines (publicité, édition, presse, packaging, design, etc...) directement par l'association ou cédées à des tiers, mais en dehors de tout contexte sensible (politique, économique religieux, drogue, produit d'hygiène, MST, homosexualité, adultère, etc...) ou à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite.

Je m'engage, par ailleurs, dans le cas où mon enfant serait élu, à assurer bénévolement ma présence avec mon enfant pour toute représentation qui me sera proposée par l'association, ainsi que toutes les prestations nationales ou internationales, de nature promotionnelle ou caritative, pour lesquelles je pourrais être sollicité et garantis en tout état de cause à l'association l'exclusivité pendant 3 années de l'exploitation de mon image ou l'image de mon enfant, après son élection et le cas échéant, si ma ou sa carrière se trouve, d'une quelconque manière, liée à cet évènement.

Je certifie sur l'honneur, n'être lié à aucun contrat professionnel pouvant contrecarrer cet engagement.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les termes.

Autorisation pour les participants majeurs :

Je soussigné Nom.....Prénom.....

Déclare autoriser :

-Tout enregistrement, prises d'images, captation vidéo ou photographies

-Etre soit pris en photo / filmé dans le cadre de toute manifestation organisée par l'association Lo Camin Del Sol

J'accepte tout enregistrement, prises d'images, captation vidéo ou photographies et autorise expressément l'association ci-dessus :

-A fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies et/ou vidéos réalisées directement ou indirectement dans le cadre de ses manifestations et notamment de son jeu concours. Les vidéos et photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, etc...) et intégrées à tout autre matériel (photographies, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations, etc...) connus et à venir,

-A utiliser gracieusement mon nom et image, pour toute action publicitaire et de communication commerciale, publicitaire et promotionnelle. Les photographies et vidéos pourront être exploitées pour tout usage y compris commercial, dans le monde entier et dans tous les domaines (publicité, édition, presse, packaging, design, etc...) directement par l'association ou cédées à des tiers, mais en dehors de tout contexte sensible (politique, économique, religieux, drogue, produit d'hygiène, MST, homosexualité, adultère, etc...) ou à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite.

Je m'engage, par ailleurs, dans le cas où je serais élu, à assurer bénévolement ma présente pour toute représentation qui me sera proposée par l'association, ainsi que toutes les prestations nationales ou internationales, de nature promotionnelle ou caritative, pour lesquelles je pourrais être sollicité et garantis en tout état de cause à l'association l'exclusivité pendant 3 années de l'exploitation de mon image, après mon ou son élection et le cas échéant, si ma ou sa carrière se trouve, d'une quelconque manière, liée à cet évènement.

Je certifie sur l'honneur n'être lié à aucun contrat professionnel pouvant contrecarrer cet engagement.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les termes.

BON POUR AUTORISATION, DROIT A L'IMAGE et CREDIT PHOTOS

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à.....le.....

SIGNATURE précédée des mentions manuscrites

« Bon pour accord et autorisation » & « Lu et accepté de bonne foi »



INSCRIPTION AUTORISATION ET CESSIION DE DROITS D'AUTEURS
REGLEMENT DU CONCOURS DE LA CHANSON
LO CAMIN DEL SOL

25 Mai 2016

Déclarée en Préfecture de Carcassonne sous le n° W111002803

Participant

Nom : Prénom.....

Date de naissance :

Adresse :

Pour participant mineur

Nom et Prénom du Responsable légal de l'enfant :

Date de naissance : Téléphone :

Domicile :

Adresse du service de l'hôpital et ville où le participant est ou a été soigné :

Autorisation parentale pour les participants mineurs :

Je soussigné nom..... prénom.....

Responsable légal de l'enfant

Autorise sa participation au concours de la chanson de l'association LO CAMIN DEL SOL et la diffusion de l'œuvre avec ou sans accompagnement musical sur les supports de quelque nature que ce soit.

J'autorise et j'accepte :

-La publication, la reproduction, la présentation, la diffusion de son œuvre

-Que les droits d'auteur, compositeur, arrangement et d'édition soient cédés dans leur totalité à l'association Lo Camin Del Sol,

-Par avance et sans condition que Lo Camin Del Sol édite la chanson créée sur une ou plusieurs compilations musicales.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les termes.

Autorisation pour les participants majeurs :

Je soussigné Nom..... Prénom.....

Accepter participer au concours de la chanson de l'association LO CAMIN DEL SOL et la diffusion de l'œuvre avec ou sans accompagnement musical sur les supports de quelque nature que ce soit.

JE DECLARE :

-Détenir, sur l'œuvre que je vous adresserai dans le cadre de votre jeu concours, directement en tant qu'auteur, les droits nécessaires pour ce faire,

-Que cette œuvre sera libre de toute autre cession de droits de propriété intellectuelle à des tiers, de quelques natures et de quelque étendue que ce soit.

JE CEDE A TITRE GRATUIT à l'association LO CAMIN DEL SOL tous les droits de propriété intellectuelle de l'auteur, de nature patrimoniale sur l'œuvre que je lui transmets dans le cadre de son jeu-concours et notamment :

- Les droits d'utilisation et d'exploitation commerciale, sous toutes formes, même non prévues ou non prévisibles à la date de signature du présent contrat,
- Les droits de reproduction, par tous moyens et sur tous supports, connus et inconnus au jour de la signature des présentes,
- Les droits de représentation par tous procédés, connus et inconnus au jour de la signature, y compris par voie hertzienne, câble, satellite...
- Les droits de modification, d'arrangement, adaptation, traduction, évolution, adjonction, suppression, de tout ou partie de mon œuvre,
- Les droits d'incorporation, en tout ou partie, à toute œuvre préexistante ou à créer,
-Les droits de réécrire dans un autre langage,
- Les droits de portage, sur d'autres matériels ou d'adaptation à d'autres systèmes d'exploitation que ceux utilisés ou connus au jour de la signature des présentes,
- Et d'une manière générale, toutes les prérogatives patrimoniales de l'auteur sur sa création dont bien entendu les droits d'auteur compositeur, arrangement et d'édition, acceptant par avance que mon œuvre soit incorporée dans une autre et notamment dans une compilation.

Les droits ainsi cédés gratuitement à l'association portent sur l'œuvre que je transmettrai à cette dernière dans le cadre de l'organisation de son jeu concours 2017 ainsi que sur son titre et son éventuel manuscrit original, ainsi que sur tout document associé, et sont valables pendant toute la durée de protection légale des droits d'auteur sur cette œuvre.

L'association Lo Camin Del Sol, en tant que titulaire des droits de propriété intellectuelle sur mon œuvre du fait de la cession desdits droits, intervenue à son bénéfice à la date de signature des présentes, sera en droit unilatéralement de faire réaliser par des tiers tout ou partie des opérations ci-dessus.

2/ Du fait de la cession des droits de propriété intellectuelle intervenue au bénéfice de l'association Lo Camin Del Sol au titre des présentes, je renonce expressément à revendiquer tous droits éventuels de propriété intellectuelle, et notamment de reproduction, d'exploitation, relatifs à cette œuvre, et ce tant en France que dans le monde, quel que soit le support et pendant la durée légale de protection.

Je renonce expressément à revendiquer une participation corrélative aux profits issus de l'exploitation de mon œuvre sous une forme non prévue ou non prévisible au jour de la signature du présent contrat cadre contrat et renonce ainsi à invoquer le bénéfice de l'article L. 131-6 du code de la propriété intellectuelle.

3/ Je reconnais que les modifications, adaptations, développements, évolutions, traductions, transcriptions... des codes sources et exécutables du de l'œuvre réalisés par l'association Lo Camin Del Sol au titre des droits qui lui sont cédés, sont la propriété intellectuelle exclusive de l'association Lo Camin Del Sol en sa qualité d'auteur.

A ce titre, je renonce à revendiquer tous droits éventuels de propriété intellectuelle, et notamment de reproduction, d'exploitations... relatifs aux modifications, adaptations, développements, évolutions, traductions, transcriptions... ou à tout œuvre incorporant la mienne dont les droits sont cédés aux présentes, quels que soient la forme et le support et pendant la durée légale de protection de cette œuvre.

JE GARANTIS à l'association LO CAMIN DEL SOL l'exercice paisible des droits, tels qu'énoncés ci-dessus, que je lui cède à titre gracieux.

A ce titre, je m'engage à intervenir contre toute revendication effectuée par un tiers à quelque titre que ce soit, et à procéder à tout remplacement en cas de blocage, ou d'interdiction d'utiliser ou exploiter, et ce dans les plus brefs délais, nonobstant la prise en charge de tous les dommages subis par l'association Lo Camin Del Sol.

Je garantis notamment l'association Lo Camin Del Sol contre toute action en contrefaçon et, en conséquence, je prend à ma charge tous dommages et intérêts auxquels pourrait être condamnée l'association Lo Camin Del Sol par une décision de justice devenue définitive ayant pour base la démonstration d'une contrefaçon du droit d'auteur.

Pour bénéficier de cette garantie, l'association Lo Camin Del Sol devra m'informer par écrit et à bref délai de tout commencement d'une action en contrefaçon concernant mon œuvre et devra être en mesure d'assurer ma défense et la sienne en étroite collaboration.

Je garantis que mon œuvre n'intègre aucun éléments préexistants sur lesquels je ne détiendrais pas les droits nécessaires à l'exécution des présentes.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les termes.

Cocher la case correspondante *

Cette œuvre sera envoyée :

-par support numérique selon le poids MP3, MPEG et WAVE soit par mail ou par wetransfer à l'adresse suivante : locamindelsolconcours@gmail.com.

-par courrier recommandé avec accusé de réception ou apporté contre signature avec mention « concours de la chanson de Lo Camin Del Sol » à Lo Camin Del Sol 9 Rue Sénateur Emile Roux 11100 NARBONNE

L'œuvre devra être réceptionnée au siège de l'association : Lo Camin Del Sol 9, Rue Sénateur Emile Roux 11100 NARBONNE pour le 30 Décembre 2018.

Fait àle.....

« bon pour cession des droits décrits ci-dessus et notamment de représentation, diffusion, reproduction et adaptation »